Université Catholique de Lyon - IDHL

FRAIS DE SCOLARITE	T1	T2	T3	T4	T5	Т6	Т7	Т8	Т9	T10	T11
NIVEAU DE REVENU (IMPOSABLE OU FISCAL DE REFERENCE*)	Plus de 180 001€		De 100 001€ à 140 000€	De 80 001€ à 100 000€	De 63 001€ à 80 000€	De 54001€ à 63000€	De 45001€ à 54000€	De 36001€ à 45000€	De 27001€ à 36000€	De 24001€ à 27000€	Moins de 24000€
Master 1 - Droit des libertés parcours Droit international et européen	6 490 €	5 841 €	5 192 €	4 543 €	3 894 €	3 245 €	2 921 €	2 596 €	2 272 €	2 077 €	1 947 €
Master 2 - Droit des libertés parcours Histoire, Théorie et pratique des droits de l'Homme	6 990 €	6 291 €	5 592 €	4 893 €	4 194 €	3 495 €	3 146 €	2 796 €	2 447 €	2 237 €	2 097 €

Frais annexes : (à titre indicatif 18-19)					
- Frais de candidature :	50 €				
- Responsabilité civile :	9€				
- Bibliothèque :	39€				
- Cotisation santé :	25 €				
- Fédération des étudiants de l'UCLy:	8€				
- Assurance Scolarité : 1,70% des frais de scolarité + frais annexes	1,70%				

Règles d'application de la grille tarifaire :

- Les réductions sont fonction des revenus des parents et non des revenus de l'étudiant seul.
- Avis d'imposition de référence : avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017* des parents de l'étudiant : prendre le revenu le plus important entre le revenu imposable et le revenu fiscal de référence.
- En cas de divorce, décès d'un des parents, ou tout autre accident de la vie ayant pour conséquence une forte baisse de revenus en 2018 ou 2019, nous pourrons prendre en compte cette nouvelle situation : fournir tout document justifiant de la situation et fournir les 12 derniers justificatifs de revenus afin de reconstituer une année de ressource).
- Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors Europe) arrivant de l'étranger, le tarif T6 doit être appliqué.
- À défaut de transmission de(s) avis d'imposition de référence, et/ou des documents justifiants votre situation, le tarif T1 sera appliqué.